

**FEDERATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE
LIGUE DE L'ORLEANAIS**

CONCOURS REGIONAL EN SECTIONS POUSSINES

BLOIS (41) – LE 14 JUIN 2009 –

REGLEMENTS

1) PARTICIPATION

Toutes les Gyms présentent aux 4 Agrès le degré de leur choix et la Formation Physique.

2) REPARTITION

Pour Toutes les Epreuves, les Gyms seront réparties selon leur niveau et le nombre d'Agrès.

Une feuille explicative sera disponible après les engagements.

3) RESERVES ET RECLAMATIONS

Art. 11.1 Page 13 du Programme FSCF 2009.

4) DEVOIRS DES JUGES

Art. 12.4 Page 14 du Programme FSCF 2009

Les juges devront OBLIGATOIREMENT avoir suivi la formation sur la nouvelle cotation des mouvements.

5) SECRETAIRES

Pour cette compétition, des SECRETAIRES D'ATELIER sont nécessaires.

Il s'agit de relever les notes auprès des juges et de les reporter sur les feuilles de pointage avant la remise au secrétariat.

Les secrétaires d'atelier ne sont pas tenus d'être présents toute la durée de la compétition (Rotation en fonction des disponibilités).

6) CLASSEMENTS

L'équipe classée première du Classement Général sur 16 Notes sera déclarée CHAMPIONNE REGIONALE FSCF 2009 et les Gyms récompensées individuellement.

Les équipes classées 2^{ème} et 3^{ème} du Classement Général seront récompensées individuellement.

Le Classement par Catégories sera accompagné de la remise de coupes.

Pour information aux Clubs :

Un Classement Général sur les Catégories A.B.C. (en prenant les 16 meilleures notes à chaque agrès y compris la formation physique).

Un Classement Général sur les Catégories D et E (en prenant les 6 meilleures notes à chaque agrès y compris la formation physique).

-NB- En fonction des engagements, modification de la base du classement général :

- soit A B C / D E ou B C D / E